



ARTS MARTIAUX DE SAINT-ORENS (AMSO)

Association Loi 1901
Siège social : 6 chemin des Tuileries
31650 SAINT-ORENS DE GAMEVILLE

SIREN N° 437 816 937

POUVOIR

Je soussigné

demeurant

donne pouvoir à

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association ARTS MARTIAUX DE SAINT ORENS convoquée pour le :

Vendredi 21 Octobre 2022, à 19h30

Qui se tiendra :

Salle VIP - Maison des Arts Martiaux

6 Chemin des Tuileries

31650 Saint-Orens-de-Gameville

A l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

ORDRE DU JOUR - AGO

- Présentation des rapports financiers et moraux ;
- En conséquence, vote des rapports financiers et moraux présentés ;
- Approbation des comptes sur les exercices clos ;
- Présentation du budget pour la saison courante (saison sportive 2022/2023) ;
- Vote du budget présenté ;
- Intégration d'au moins deux (2) et au plus six (6) membres au Comité Directeur ;
- Points divers.

En conséquence, assister à cette assemblée et à toute autre assemblée qui, par suite de défaut de quorum, seraient ultérieurement convoquées avec le(s) même(s) ordre(s) du jour, signer la feuille de présence, les procès-verbaux et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations et émettre tous votes sur les questions à l'ordre du jour.

Fait à :

Le :

Signature :